PROGRAMME DE FORMATION B96

PROGRAMME DE LA FORMATION REQUISE POUR LES TITULAIRES DE LA CATÉGORIE B DU PERMIS DE CONDUIRE EN VUE DE LA CONDUITE D'UN ENSEMBLE COMPOSÉ D'UN VÉHICULE TRACTEUR RELEVANT DE LA CATÉGORIE B AUQUEL EST ATTELÉE UNE REMORQUE DONT LE POIDS TOTAL AUTORISÉ EN CHARGE (PTAC) EST SUPÉRIEUR À 750 KILOGRAMMES, LORSQUE LA SOMME DES PTAC DU VÉHICULE TRACTEUR ET DE LA REMORQUE EST SUPÉRIEURE À 3 500 KILOGRAMMES SANS EXCÉDER 4 250 KILOGRAMMES.

Cette formation est réalisée sous la présence constante et effective de l'enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner.

SÉQUENCE 1 : HORS CIRCULATION
(durée : quatre heures)

Cette séquence alterne théorie et pratique et a pour objectif l'acquisition de savoirs et de savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble.

Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant :

Les poids et masses : le poids à vide (PV), le poids total autorisé en charge (PTAC), le poids total roulant autorisé (PTRA), les masses en charge maximales admissibles, le poids réel et la charge utile (CU).

Les plaques : plaques d'immatriculation, la plaque d'identification, la plaque de tare.

Le freinage des remorques.

Les rétroviseurs additionnels : dispositions réglementaires.

Les équipements obligatoires de la remorque :

— feux, éclairage de la plaque d'immatriculation, dispositifs réfléchissant, clignotants ;

— équipements obligatoires supplémentaires pour les remorques dont la largeur est supérieure à 1,60 mètre ou à 2,10 mètres ;

— le triangle de présignalisation.

Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble :

Signalisation spécifique.

L'utilisation des voies (notamment pour les ensembles de plus de 7 mètres de long ou de plus de 3,5 tonnes).

Le chargement : répartition - arrimage.

Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ :

Vérification de l'état du véhicule tracteur, notamment : niveau des freins, état des suspensions, état du dispositif d'attelage.

Vérification de l'état et du bon fonctionnement des feux du véhicule tracteur et de la remorque.

Vérification de l'état et de la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque.

Réalisation d'exercices d'attelage-dételage :

Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage (s'assurer, avant le départ, de la bonne réalisation des différentes opérations pour le maintien de la sécurité).

Réalisation d'exercices de maniabilité :

Réalisations de marche arrière en ligne droite avec arrêt de précision.

Réalisations de marche arrière sinueuse entre des portes avec arrêt de précision.

SÉQUENCE 2 : CIRCULATION
(durée : trois heures)

L'objectif de cette séquence est de travailler sur l'adaptation des comportements de conduite du ou des élèves aux particularités de la conduite d'un ensemble et de susciter une prise de conscience des risques qui y sont associés.

La séquence de circulation s'effectue avec un maximum de trois élèves dans le véhicule tracteur.

Chaque élève effectue cinquante minutes au minimum de conduite. Il bénéficie des explications et des conseils de l'enseignant.

L'accent est mis notamment sur :

— la maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale ;
— les angles morts ;
— les changements de direction ;
— la prise en compte des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) ;
— l'information et la communication avec les autres usagers ;
— l'anticipation, les distances de freinage et d'arrêt ;
— les trajectoires (virages, voies étroites) ;
— la maîtrise de l'ensemble et le partage de la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement.

A l'issue de cette phase de conduite, dix minutes sont consacrées au bilan de la prestation de chaque élève. Ce bilan comprend :
Le ressenti de sa prestation par l'élève.

Dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation.

Un bilan de la prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, accompagné de conseils en lien avec la conduite de ce type d'ensemble

Modalités de formation

Durée : 1jour soit 7 heures

Objectif : être capable de

- Effectuer les vérifications courantes de sécurité de l'ensemble, effectuer les exercices de maniabilité, dételer et atteler
- Appréhender la route en fonction du gabarit de l'ensemble dans des conditions normales de circulation
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Public concerné :

Candidat désirant conduire un véhicule de catégorie B attelé d'une remorque de catégorie B attelé d'une remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) dépasse 750Kgs et pour lesquels la somme des PTAC ne dépasse pas 4T250.

Pré-requis :

Etre titulaire du permis B en cours de validité.

Matériel requis :

Gants et gilet sécurité

Moyens pédagogiques :

Vidéoprojecteur, Véhicule de catégorie BE, Piste, Cônes et piquets.

Livret de formation et livret

Méthodes pédagogiques :

Méthodes magistrale et interrogative pour les cours théoriques, démonstrative, guidage dégressif pour les cours pratiques

Formateur :

Titulaire du BEPECASER

Validation :

Attestation de formation B96 + délivrance du permis avec mention B96 .